

de vue constitutionnel, il proposait l'admission, au sein des Conseils exécutifs, de représentants élus par le peuple et l'adoption du suffrage universel (immédiatement ou par étapes). Tout en affirmant que la fédération politique n'apporterait pas nécessairement le remède à tous les maux des colonies, le Rapport déclarait qu'elle n'en constituait pas moins le but à atteindre. A cet effet, la Commission suggérait un premier essai d'union fédérative entre les îles Leeward et Windward.

Mise en oeuvre des recommandations de la Commission

Afin de donner suite aux recommandations de la Commission royale, le Gouvernement du Royaume-Uni a mis sur pied, en septembre 1940, une Organisation pour le développement et le bien-être des Indes occidentales britanniques, ayant à sa tête un contrôleur chargé de préparer et de soumettre des plans pour l'extension des services sociaux. De plus, en vertu du *Colonial Development and Welfare Act — 1940*, le Parlement anglais a voté à diverses reprises les fonds nécessaires à la mise en oeuvre d'un vaste programme d'aide financière et technique aux colonies. Bien que ces crédits bénéficient à toutes les colonies de l'Empire, celles des Caraïbes en ont reçu leur large part, puisque des plans de développement ont déjà été approuvés pour la Jamaïque (y inclus les îles Turques et Caïques), la Barbade, Saint-Vincent, la Guyane anglaise, la Grenade, et autres colonies.

Le Gouvernement britannique n'a pas limité son action au domaine économique. Il a mis en oeuvre, surtout depuis la guerre, diverses réformes accordant aux colonies des Caraïbes une plus grande mesure d'autonomie politique. Ces réformes varient selon les besoins et les aspirations de chaque colonie. C'est ainsi que la Jamaïque et Trinidad ont déjà le suffrage universel, tandis que dans la plupart des autres colonies le droit de vote a été accordé à un plus grand nombre d'électeurs. On a aussi réduit le nombre des nominations « officielles » aux diverses Assemblées législatives, comme à la Jamaïque et à la Barbade où les membres de l'Assemblée législative sont tous élus par le peuple. Même, dans certaines colonies, des membres élus par le peuple siègent au Conseil exécutif; cela est déjà commencé à la Jamaïque et à la Barbade, et, tout récemment, dans la colonie de Trinidad et Tabago. La Jamaïque et Trinidad sont maintenant dotées d'une Constitution très avancée, tandis que la Barbade possède une certaine forme de gouvernement responsable.

Dès 1945, Londres donna aux diverses Législatures l'occasion de débattre le projet de fédération politique mis de l'avant par la Commission royale. Comme l'idée semblait rencontrer l'approbation générale, le secrétaire d'État aux Colonies, M. Creech Jones, convoqua à Montego-Bay (Jamaïque), pour le 11 septembre 1947, des représentants de toutes les colonies, dans le but de discuter officiellement le projet de fédération.

Conférence de Montego-Bay

La Conférence, présidée par M. Creech Jones lui-même, se prolongea jusqu'au 19 septembre. Seuls les Bahama ne s'étaient pas fait représenter. La plupart des délégués se déclarèrent en faveur du projet de fédération, du moins dans ses grandes lignes, mais réclamèrent des pouvoirs plus étendus pour chacun des gouvernements locaux, et ce sans attendre la création d'un gouvernement fédéral. La Conférence proposa la formation de divers comités chargés de préparer la voie à l'union et d'étudier, entre autres problèmes: l'unification des systèmes douaniers, des services publics et des transports maritimes, la création d'une monnaie pour toute la région et l'élaboration d'une constitution fédérale.

De tous ces comités, le plus important est, sans contredit, le « Comité de rapprochement » (Standing Closer Association Committee), dont les membres furent choisis par la législature de chacune des colonies, et dont le président et le secrétaire furent nommés par le secrétaire d'État aux Colonies. Ce Comité, le premier qui ait